

Dossier de presse

Rassemblons  
nos

Énergies!

PLAN ÉCO-ÉNERGIE BRETAGNE

# Le covoiturage en Bretagne

## Bilans et perspectives

## 1- LE COVOITURAGE, UNE ÉVIDENCE !

Quelques constats :

- Le secteur des transports consomme 31 % de l'énergie finale en France (+ 27 % depuis 1990) et 37 % en Bretagne
- il est responsable de 26 % des émissions de Gaz à Effet de Serre (+ 22 % depuis 1990)
- Les transports routiers sont les plus consommateurs d'énergie (92 %) ; 57 % de ces consommations d'énergie sont dues aux Véhicules Particuliers

Depuis 1975, la distance domicile/travail a doublée et les déplacements pour les activités de loisirs et d'achat ont largement augmenté. De tels constats ne sont pas sans conséquence sur la pollution atmosphérique en zone urbaine, sachant que 83 % des déplacements de personnes en France se font en voiture. **En Bretagne, 61 % des consommations de pétrole à usage énergétique sont directement imputables au secteur des transports et 50 % de cette énergie est consommée en ville.**

L'objectif est donc de mettre en place une politique de "déplacements durables" consistant à diminuer la part de la voiture individuelle dans les déplacements et donc à promouvoir :

- Le développement de réseau de transports collectifs performants, accessibles à tous et de l'intermodalité transports en commun / voiture / vélo etc.
- Le développement de réseaux cyclables structurés, agréables et sécurisés et la sensibilisation à l'usage des modes doux (marche et vélo),
- La mise en œuvre de solutions complémentaires, comme le covoiturage.

**Le covoiturage s'inscrit, au même titre que l'usage des transports collectifs ou la pratique du vélo, comme une action majeure des Plans de Déplacements d'Entreprise (PDE).**

## 2 - LES AVANTAGES DU COVOITURAGE

- **Pour les entreprises** : un gain sur l'investissement et les coûts d'entretien d'un parking mais aussi sur le coût indirect de la place "perdue" et une diminution non négligeable des risques d'accidents sur le trajet domicile / travail
- **Pour les salariés** : une économie réelle des coûts de transport, une diminution du stress lié au trajet, une plus grande convivialité, et un gain de temps si une place de stationnement leur est réservée
- **Pour la collectivité**, une réduction du trafic urbain et des phénomènes de « congestion », une diminution des effets polluants et bruyants, un engagement en faveur des économies d'énergie et de la lutte contre le changement climatique, une action bénéfique sur la sécurité routière et enfin une réaffectation de l'espace gagné pour d'autres modes de déplacements ou pour des espaces verts.

## 3 - LE COVOITURAGE EN FRANCE

Le nombre d'initiatives en faveur du covoiturage, et notamment l'offre de sites de mises en relation de covoitureurs sur internet a explosé en France ces dernières années. C'est le résultat d'une prise de conscience collective des enjeux liés aux changements climatiques, à la lutte contre l'effet de serre, à l'épuisement des énergies fossiles ...

**L'Etat, l'ADEME et la Région Bretagne, dans le cadre du contrat de projets Etat – Région, ont depuis plusieurs années aidé à la mise en œuvre d'initiatives à l'échelle départementale.**

#### 4 - LE COVOITURAGE EN BRETAGNE

→ **EN ILE ET VILAINE** - [www.covoiturage.asso.fr](http://www.covoiturage.asso.fr)

Soutenue par l'ADEME, la région Bretagne, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole, depuis 2002, l'association Covoiturage + développe le covoiturage sur les trajets domicile / travail sur l'agglomération rennaise et le département d'Ille et Vilaine.

L'association Covoiturage + est une centrale de covoiturage sur les trajets domicile travail. Cette association, en créant un réseau inter-entreprises, permet à chaque automobiliste de ne plus venir seul dans sa voiture au travail, mais avec un ou plusieurs voisins. Face aux enjeux environnementaux et énergétiques de notre société, Covoiturage + propose une alternative accessible à tous.

A l'initiative du projet, il y a également le souci d'insertion: en proposant de covoiturer le conducteur permet à des personnes en difficulté de retrouver du travail.

L'association intervient également dans le cadre des Plans de Déplacements d'Entreprises soutenus par Rennes Métropole.

#### **Covoiturage + : une formule clé en main :**

L'inscription à l'association est non payante. Elle permet de faire une recherche de covoitreur à partir des informations fournies : lieu de domicile et lieu de travail précis, horaires... Si l'association trouve un « correspondant », elle met les personnes en relation afin de tester l'équipage pendant 15 jours.

Une somme de 20 euros par an est alors demandée **UNIQUEMENT** si cet équipage s'avère concluant (gratuit si l'entreprise adhère à l'association). Covoiturage + offre également un suivi de l'équipage et une garantie de retour à domicile. Si votre équipier a dû rentrer plus tôt que prévu chez lui (enfant malade...) ou doit rester plus tard (réunion imprévue...), Covoiturage + s'engage à trouver une solution de retour : soit par une autre solution de covoiturage, soit en remboursant les titres de transport.



**BILAN : plus de 200 entreprises sont engagées dans la démarche, 8094 personnes inscrites et 1200 covoitureurs.**

*Le Conseil général d'Ille-et-Vilaine intervient également en faveur du covoiturage, par son soutien à Covoiturage + et par l'aide accordée aux collectivités pour aménager des aires de covoiturage.*

→ DANS LE FINISTÈRE - <http://www.covoiturage-finistere.fr/>

Le Finistère est le 1er département breton à avoir initié une politique globale en faveur du covoiturage. L'ADEME a soutenu la création du 1er site internet départemental de covoiturage en 2004. La démarche entreprise dans le Finistère prend en compte l'intégralité du processus de covoiturage, par le biais d'une démarche en deux volets, qui sont menés conjointement :

- ▶ Créer des aires de covoiturage : ces aires sont aménagées afin de sécuriser la montée/descente des passagers, d'offrir aux covoitureurs un espace de qualité pour le stationnement des véhicules, de permettre un regroupement sur le trajet domicile/travail. Sur le site internet, ces aires peuvent être sélectionnées dans les critères de recherche de covoiturage et apparaissent également sur la carte du département (points rouges). La mise à jour des aires de covoiturage est prévue au fur et à mesure de leur réalisation.
- ▶ Créer un site internet de covoiturage : son objectif principal est de favoriser la mise en relation des covoitureurs à l'échelle du territoire départemental. Il a pour vocation de réunir tous les finistériens et de générer ainsi une base d'offres et de demandes la plus large possible.

La démarche relative au covoiturage est un projet pilote, qui s'inscrit dans le cadre plus général de l'Agenda 21 du Conseil général. L'objectif ainsi recherché est de favoriser les déplacements des finistériens, dans un souci de développement durable et de multimodalité.

**BILAN : 4945 inscrits actifs, à ce jour.  
3200 trajets, dont une large majorité de réguliers (65%) = actifs.**

Rôle	Départ	Destination	Organisme	Date
conducteur	Concarneau	Quimper	Régulier	
passager	Pont l'abbé	Quimper	Régulier	
conducteur	Brest	Guingamp	Régulier	
passager	Carantec	Marlax	Régulier	
conducteur	Quimper	Quimper	Régulier	
passager	Brest	Quimper	Régulier	

→ DANS LES CÔTES D'ARMOR - [www.ticoto.fr](http://www.ticoto.fr)

Le Conseil général des Côtes d'Armor a initié un schéma départemental de covoiturage en 2006. L'ADEME et la Région Bretagne ont apporté leur soutien à la création du site internet.

**L'objectif futur : répondre à la forte demande actuelle, avec notamment, la création de 15 aires de covoiturage pour 2010.**

### BILAN :

-> 2005 comptes ouverts au 1er septembre 2009

-> 2000 trajets déposés

-> Un site très actif avec 67 % de mise en relation

-> Nombre d'aires de covoiturages : 4 en fonction, 7 inaugurées fin septembre, et 2 supplémentaires d'ici fin 2009

**ticoto**  
Le bon réflexe covoiturage en Côtes d'Armor  
Le covoiturage en Côtes d'Armor  
Ce site vous est dédié pour publier vos annonces et rentrer en relation avec des covoiturages.

Vous inscrire | Les trajets | La charte | Le covoiturage | Manifestations ? ticotons ! | Partenaires | Accessibilité

**Recherche par critères**

Départ: Toutes les communes | Type de trajet: Tous | Destination: Toutes les communes | En passant par: Toutes les communes | Je recherche: Tous type

**Recherche cartographique**

**314 trajets trouvés**

Départ	Destination	En passant par	Date	Informations
Saint-Brieuc	Guingamp (Parking GU)	Guingamp (Parking *GUIN)	Régulier	Conducteur
Guingamp (Parking GU)	Saint-Brieuc	Guingamp (Parking *GUIN)	Régulier	Conducteur
Saint-Brieuc (Parking)	Merdrignac		Régulier	Passager
Merdrignac	Saint-Brieuc (Parking)		Régulier	Passager
Merdrignac	Pordic		Régulier	Passager
Pordic	Merdrignac		Régulier	Conducteur
Saint-Nicolas-du-Pêler	Carhaix-Plouguer (Fi)		Régulier	Conducteur
Rostrenen	Lannion	Bourbriac, Guingamp	Régulier	Conducteur
Lanrodec	Ploufragan (Parking *F)		Régulier	Conducteur
Pélerin	Guingamp		Régulier	Passager
Josselin (Morbihan)	Loudéac		Régulier	Conducteur
Saint-Carreuc	Saint-Brieuc		Régulier	Conducteur
Saint-Brieuc	Saint-Carreuc		Régulier	Conducteur
Plourhan	Saint-Brieuc (Parking *B)	Binic	Régulier	Conducteur
Loudéac	St nicolas du tertre (L)		Régulier	Conducteur
St nicolas du tertre (L)	Loudéac		Régulier	Conducteur
Quintin	Saint-Nicolas-du-Pêler		Régulier	Passager
Saint-Brieuc	Plouézec		Régulier	Conducteur

→ **DANS LE MORBIHAN** - [www.covoiturage.morbihan.fr](http://www.covoiturage.morbihan.fr)

En 2007, le Morbihan a ouvert son site internet de covoiturage. L'opérateur choisi est "123 en voiture", opérateur national de covoiturage. La base de données régionale de covoiturage est donc alimentée par la base de données nationale (des personnes s'inscrivant directement sur le site national) et réciproquement. Cette initiative a été soutenue par l'ADEME et la Région Bretagne.

La politique covoiturage du département ( qui est une politique complémentaire à sa politique de mobilité durable ) s'articule sur 4 axes :

→ Un site internet pour favoriser les mises en relation,

Ce service est en progression constante et le seuil des 10 000 inscrits vient d'être franchi,

→ L'incitation et le soutien aux employeurs qui s'engagent également dans cette politique (aide méthodologique + supports de communication),

→ La signalisation voire l'aménagement de parkings covoiturage.

→ La valorisation de cette pratique

**Morbihan**  
Conseil général

Rechercher un trajet

Départ :  Arrivée :  Valider

Saisir une ville, un code postal ou le numéro du département > Affiner la recherche

**Derniers trajets**

- Guidel >> Lorient
- Lorient >> Guidel
- Guidel >> Lorient
- Kervignac >> Vannes
- Vannes >> Kervignac
- Lorient >> Pontivy
- Pontivy >> Lorient
- Pontivy >> Lorient
- Saint-Gravé >> Vannes
- Moustoir-Remungol >> Vannes
- Ploërmel >> Sarzeau
- Sarzeau >> Ploërmel

**Trajets dans le Morbihan**

Map showing routes between: Gourin, Pontivy, Lorient, Auray, Vannes, Ploërmel, Sarzeau, Quiberon, La Roche Bernard, Questembert, Baud, Locminé.

## BILAN :

→ 10189 inscrits sur le site internet (toujours en progression constante).

→ 10223 trajets proposés

→ 31 aires de covoiturage labellisées dont 4 sur le domaine privé en partenariat avec des grandes surfaces ( Leroy Merlin, Géant Casino, Leclerc et Champion )

## 5 – PERSPECTIVES REGIONALES

Afin de conforter l'existence de ces outils de covoiturage, pour les rendre plus efficaces et pour en éviter la démultiplication, une mise en cohérence des outils entre eux est nécessaire.

Elle passe par la création de "passerelles" entre les sites internet, pour faciliter les recherches frontalières ou transversales.

On peut imaginer également la création d'un "portail régional" de covoiturage référencé sur les moteurs de recherche.



## → Les acteurs du Contrat de projets Etat-Région (Etat, ADEME, Conseil régional de Bretagne)

Le contrat de projets Etat-Région prévoit la mise en oeuvre d'un programme d'actions conjoint qui s'articule autour de trois grands objectifs :

- Maîtriser la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables dans la perspective d'une réduction des émissions de gaz à effets de serre et la mise en oeuvre d'un plan climat régional,
- Créer une dynamique d'éco-responsabilité au niveau de la production et de la consommation d'énergie,
- Améliorer les connaissances et favoriser la communication, l'information et la diffusion de ces connaissances.

Plus particulièrement, face aux grands enjeux énergétiques, l'Etat, l'ADEME et le Conseil régional de Bretagne, ont décidé de mettre en place le Plan éco-Energie Bretagne. Deux axes prioritaires sont fixés : la sensibilisation du grand public aux modes de consommation et aux comportements responsables en matière d'énergie, d'une part, l'information des collectivités, entreprises et associations sur les politiques et dispositifs proposés, d'autre part.

Pour travailler efficacement en ce sens, l'Etat, l'ADEME et le Conseil régional de Bretagne, développent une communication conjointe : elle permet d'optimiser les moyens engagés par les partenaires, de disposer d'un plan d'actions commun et de délivrer des messages clairs, avec une intensité accrue.

Fédérées autour du slogan et du sigle « Rassemblons nos énergies!, Plan Eco-Energie Bretagne », les 3 institutions ont élaboré un plan de communication pour valoriser les nombreuses actions engagées et mises en oeuvre. Citons par exemple, les appels à projets photovoltaïque et bâtiment basse consommation ou le développement et la promotion du réseau breton des Espaces Info-Énergie.

Toute l'actualité et l'information sur le « Plan Eco-Energie Bretagne » seront accessibles, dès le mois d'octobre, sur un site internet dédié.

ADEME *exemplaire*

## Ecoresponsabilité des administrations et établissements publics : l'ADEME s'engage

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement Durable, l'Etat a donné comme objectif à l'ensemble de ses administrations et des établissements publics sous sa tutelle de mettre en œuvre les principes de l'éco-responsabilité (programme Etat Exemplaire). L'ADEME est désignée comme "Centre de ressources Etat exemplaire" afin d'aider les administrations à mettre en œuvre ce programme.

### L'ADEME lance son programme "ADEME Exemplaire".

Ce projet se décline à deux niveaux :

- **Au niveau national**, une cellule ADEME Exemplaire a été créée. Cette cellule de travail anime le réseau des correspondants de chaque délégation régionale de l'ADEME, produit des outils de suivi communs à tout le réseau.
- **Au niveau régional**, le correspondant ADEME Exemplaire anime le projet au sein de l'équipe en bénéficiant des outils de la cellule de travail.

Après avoir réalisé un état des lieux de ses pratiques et de ses consommations, l'ADEME Bretagne met en œuvre des actions pragmatiques en faveur des économies d'eau et d'énergie dans ses locaux, de réduction et de gestion de ses déchets, de déplacements alternatifs et d'achats éco-responsables : achat de papier et de fournitures recyclés, chasses d'eau économiques, Lampes Basses Consommation, vélos de service, mise en place du tri sélectif, paramétrage des ordinateurs, etc.

Un tableau de suivi des indicateurs est rempli chaque année.

### La Délégation Régionale Bretagne a souhaité poursuivre son engagement en signant en avril 2009 la Charte des administrations éco-responsables en Bretagne, afin d'atteindre les objectifs prévus par la charte.

La signature conjointe des administrations et établissements publics permet de progresser ensemble et de mutualiser les outils et connaissances.

### L'ADEME en bref

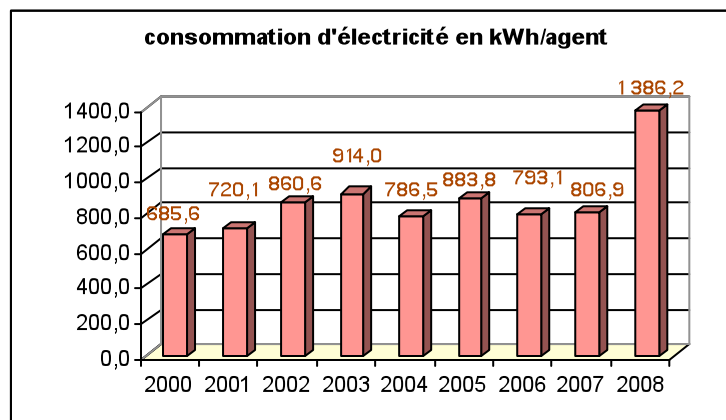
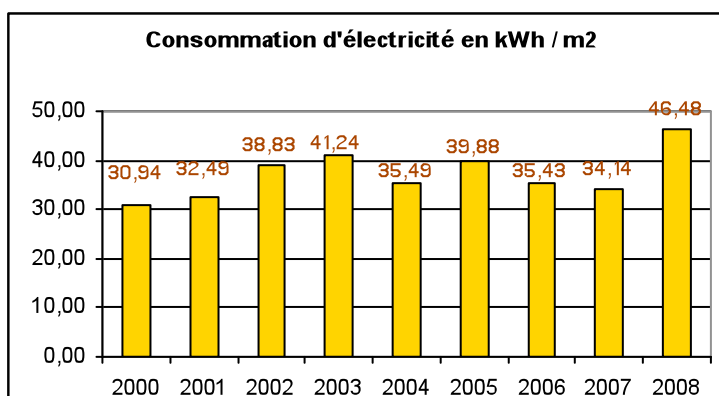
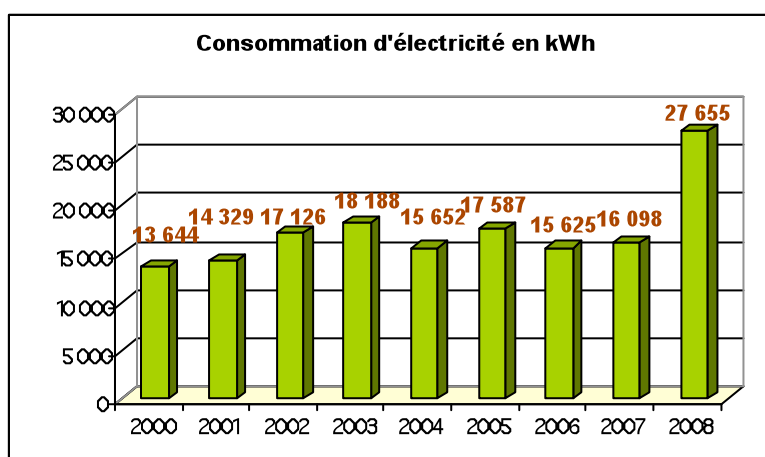
L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable. [www.ademe.fr/bretagne](http://www.ademe.fr/bretagne)

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

## Bilan 2008 pour l'ADEME Bretagne

**Locaux occupés** : 2008 est la 1<sup>ère</sup> année complète d'occupation de 3 étages à la Délégation Régionale, soit 595 m<sup>2</sup> au lieu de 441 m<sup>2</sup> occupés précédemment.

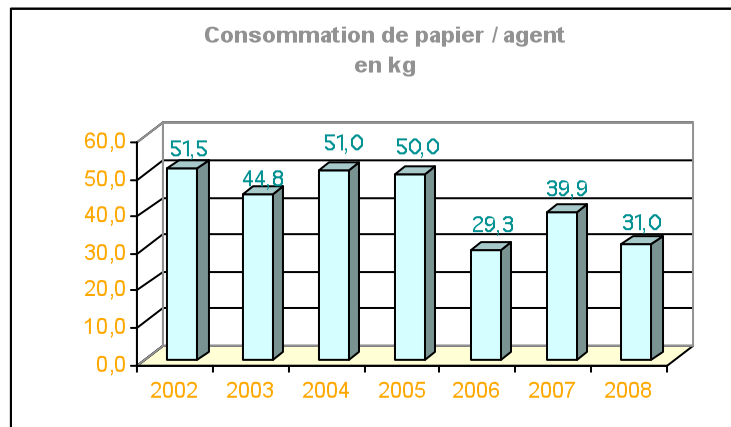
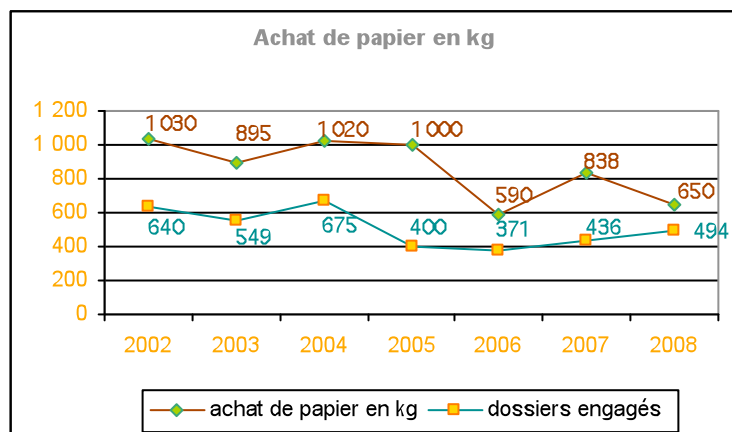
### Energie



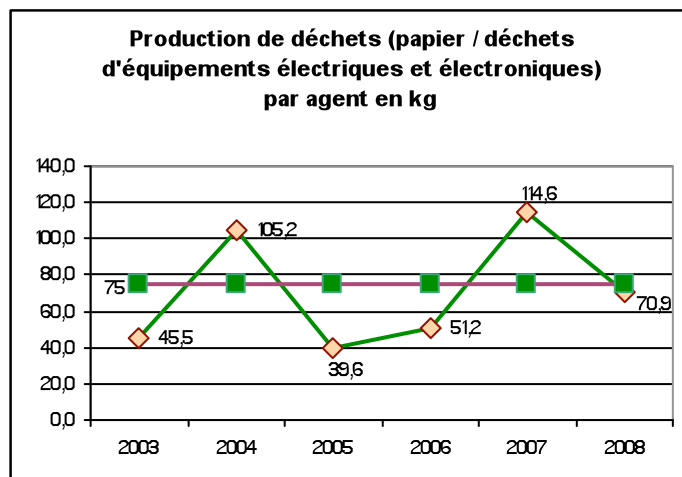
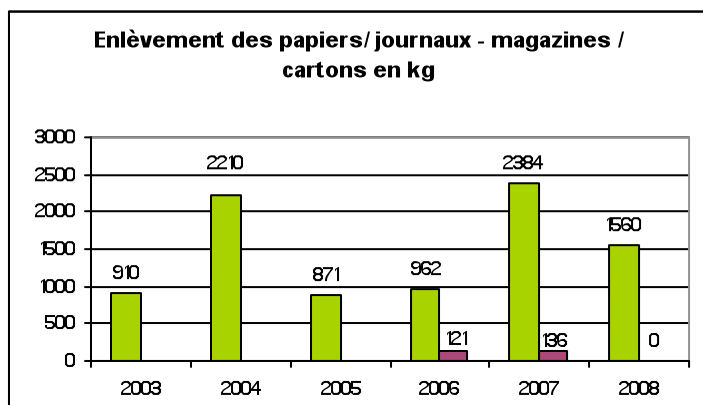
→ Le chauffage des locaux est collectif par plancher chauffant, avec un appoint par convecteurs électriques individuels.

→ La consommation d'électricité comprend la consommation des convecteurs électriques, l'éclairage et la consommation usuelle de la bureautique.

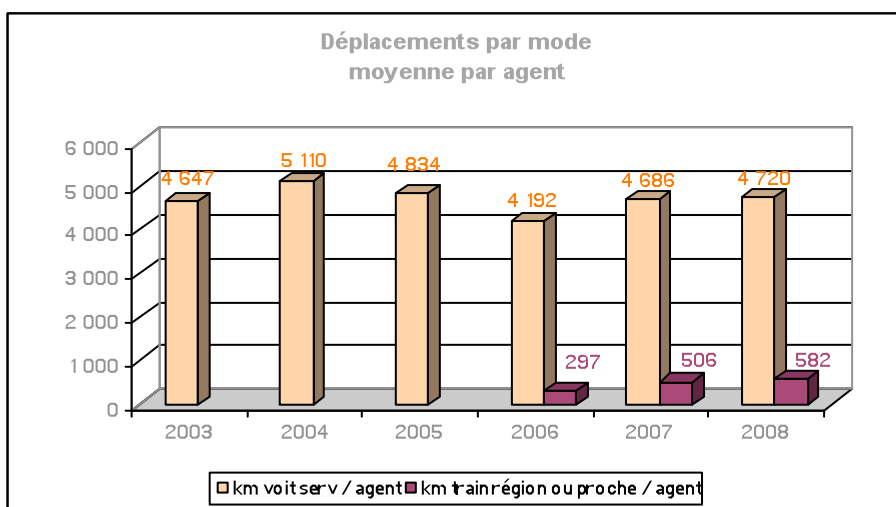
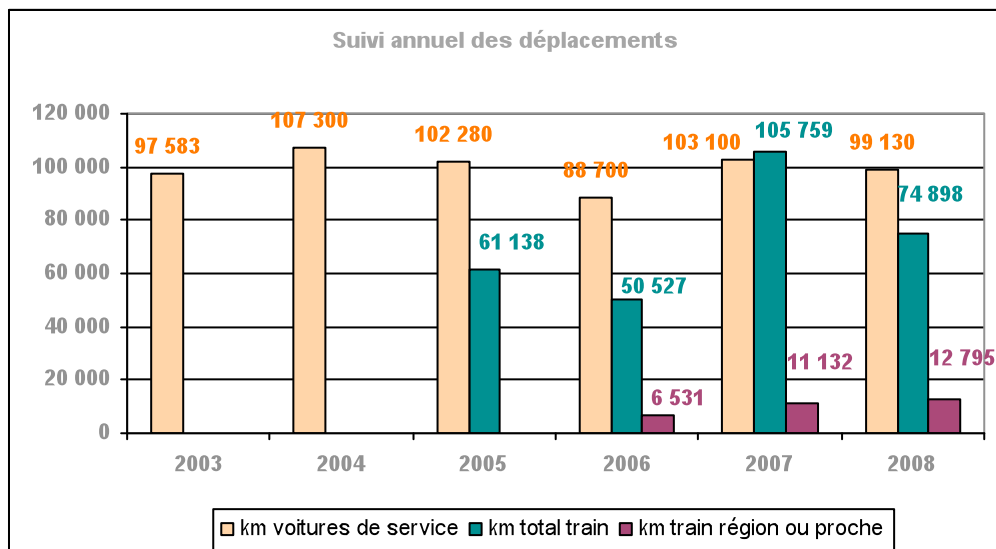
## Achats de papier



## Déchets



## Déplacements



**Contacts :**

Renaud Michel. 02.99.85.89.20. [renaud.michel@ademe.fr](mailto:renaud.michel@ademe.fr)



A L'OCCASION DE LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ, LA RÉGION SE BOUGE DU 21 AU 25 SEPTEMBRE

*Du 21 au 25 septembre, chaque jour de la semaine sera marqué par une animation différente : au-delà de la journée d'information sur les modes de déplacements doux, le temps fort de ces 5 jours sera le vélobus, organisé jeudi 24 septembre à partir de 11h30. L'association Rayons d'action emmènera les volontaires pour une ballade d'environ 8 Kms au départ du site de Patton en direction d'un pique-nique au parc des Gayeulles.*

Les agents seront invités à changer leurs habitudes et à tester de nouvelles pratiques avec, toute la semaine, des animations mises en place sur leurs lieux de travail et l'intervention d'associations comme Rayons d'actions, Espace Piéton ou Covoiturage+.

Il sera possible d'effectuer le contrôle technique de son vélo et de le faire marquer contre le vol, de mesurer l'impact de ses trajets quotidiens selon le mode de transport utilisé, ou encore de trouver un partenaire de covoiturage.

Afin de renforcer l'engagement des agents, un « Challenge individuel intersites » sera organisé. Vélo ou co-voiturage : tous les déplacements doux « domicile-travail » seront répertoriés. Un nouveau moyen d'encourager en interne les modes de transport moins polluants avec, notamment, des Ipod et des ouvrages « la Bretagne par les voies vertes » à gagner !

### ► LE CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE ENCOURAGE SES AGENTS DANS LA VOIE DE LA MOBILITÉ DURABLE

> La Région adhère à l'**association Covoiturage +**. L'ensemble des agents peut donc profiter de cette adhésion et bénéficier des services de l'association via le formulaire ci-joint.

Covoiturage + propose des équipages à partir des itinéraires et horaires de chacun, à l'aide d'un logiciel spécifique. Elle s'engage à chercher un autre équipage en cas d'indisponibilité du conducteur.

> Chaque agent qui s'engage à covoiturer au moins 3 jours par semaine bénéficie d'une **carte Korrigo chargée** et de **3 carnets de tickets de bus offerts par la Région**. Les tickets sont à utiliser en cas d'indisponibilité du conducteur ou en cas d'indisponibilité de rentrer aux horaires prévus (ex : réunion tardive).

Pour les **déplacements professionnels**, il est aussi possible de covoiturer avec ses collègues et de le signaler dès la réservation des véhicules de service.

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, la Région apporte un soutien financier aux agents pour leurs déplacements domicile-travail, écologiquement responsables. Depuis le 1er janvier 2008, ces aides qui étaient expérimentées dans les services rennais ont été étendues à tous les agents, qu'ils soient à Paris, Brest ou dans les établissements scolaires...

#### ▶ [Aide pour les transports en commun :](#)

Cette prestation s'adresse aux agents permanents et temporaires. L'aide prend la forme d'une participation aux abonnements de transports en commun (train, bus, car, métro) utilisés sur le trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le montant de l'aide varie de 30% à 60% en fonction des revenus de l'agent :  
En moyenne, 120 agents perçoivent la prestation chaque mois.

#### ▶ [Prime à l'achat de véhicule écologiquement propre](#)

Réservée aux agents permanents, cette aide encourage l'acquisition d'un véhicule neuf à motorisation électrique ou hybride. Le montant de l'aide varie en fonction des revenus.

#### ▶ [Location parking sécurisé à vélos](#)

L'aide a été créée pour encourager les agents à utiliser la bicyclette dans les trajets domicile-travail, notamment en complément du train ou du métro, les parkings sécurisés étant généralement placés dans les gares. La Région prend en charge une partie du coût de la location.

#### ▶ [Les kits PLINDER](#)

Le Plan interne de déplacement de la Région (Plinder) a pour but d'encourager les agents à utiliser des modes de déplacement soucieux de la protection de l'environnement. Il a été mis en place dans un certain nombre de sites de bureaux pour lesquels la Région dispose de moyens suffisants pour agir et évaluer la situation.

Le Plinder prévoit la distribution de kits pour les agents permanents qui se déplacent en vélo, à pied, ou en covoiturage.

- Kit vélo :

Il comprend 10 tickets du Star, le réseau de transports de Rennes Métropole, une cape de pluie, un casque de vélo, un brassard, une sacoche, une pince à pantalon, un écarteur de danger, une paire de gants.

- Kit marche :

10 tickets du Star de Rennes, une parka, une sacoche, un parapluie.

- Covoiturage :

3 tickets du Star à utiliser les jours où le covoiturage ne peut être assuré.

